

## Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2023

### LE GROUPE LA POSTE ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CIDFF SIGNENT UNE CONVENTION POUR SOUTENIR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Le 8 juin 2023, Philippe WAHL, président-directeur général du groupe La Poste et Danielle Bousquet, présidente de la Fédération nationale des CIDFF (Centres d'information sur les droits des femmes et des familles), ont signé une convention de partenariat visant d'une part, à favoriser le retour vers l'emploi des femmes victimes de violences conjugales et, d'autre part, à faciliter l'accès aux structures de soutien aux victimes. Cette signature s'est déroulée en présence d'Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Avec près de 90 000 collaboratrices, La Poste se mobilise depuis longtemps dans la lutte contre les violences conjugales à travers de nombreux dispositifs d'accompagnement, de protection et de prévention et des coopérations locales avec des CIDFF. Depuis 20 ans, les CIDFF proposent des informations juridiques et un accompagnement global aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. En 2022, 48 000 femmes en ont bénéficié.

Le 25 novembre 2022, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, La Poste et la Fédération nationale des CIDFF s'étaient engagées à poursuivre leur engagement en faveur des femmes victimes de violences. Aujourd'hui, cette convention de partenariat vient rendre opérationnelles les actions qui avaient été annoncées.

Concrètement, la convention entre La Poste et la Fédération nationale des CIDFF signée le 8 juin 2023 permettra la mise en place de 2 actions :

- **Un dispositif d'accompagnement pour le retour vers l'emploi des femmes victimes de violences conjugales:** une collaboration étroite entre les assistants et les assistantes sociales de La Poste et les conseillers et conseillères en insertion professionnelle des CIDFF, permettra d'identifier les points de difficultés et les leviers dans le parcours d'accompagnement des femmes victimes de violences. Une expérimentation sera menée au deuxième semestre 2023 à Paris (75) et en Seine-Saint-Denis (93) pour proposer à des femmes identifiées par les CIDFF d'intégrer les métiers de La Poste dans le traitement et la

distribution du courrier, leur permettant ainsi de retrouver une autonomie financière.

- **Des relais de communication pour permettre un accès facilité aux structures de soutien aux victimes :** 1 600 bureaux de poste mèneront régulièrement des campagnes d'information sur les numéros d'urgence mis en place par les pouvoirs publics et les coordonnées des CIDFF, notamment via la diffusion d'une vidéo sur les écrans de ses bureaux. Cette vidéo permettra d'informer les femmes qu'un accompagnement gratuit, anonyme et proche de chez elle est possible. La Poste relaiera également ces informations auprès de ses collaborateurs et collaboratrices.

A travers cette signature, La Poste renforce son soutien aux victimes de violences conjugales. Engagé depuis plusieurs dizaines d'années à travers ses accords sociaux en faveur de l'égalité professionnelle, le groupe accompagne plusieurs centaines de postières par an.

Par l'intermédiaire de ses **200 assistants sociaux** qui sont en lien avec des associations spécialisées partout sur le territoire, La Poste propose ainsi : un **soutien psychologique**, des **conseils pour l'accès aux droits**, des **aides financières**, des **jours d'absence rémunérés pour accomplir des démarches**. Quand c'est nécessaire, des **changements de lieux de travail** et une **aide au relogement** pour les victimes et leurs enfants sont également possibles.

**Les CIDFF sont des associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.** Leurs **équipes pluridisciplinaires** proposent une **prise en charge globale**, à travers une information juridique, un soutien psychologique et un accompagnement vers la formation et l'emploi, de **manière gratuite et confidentielle**. Ils agissent en partenariat avec les partenaires publics et privés des territoires et interviennent pour la prévention des violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes publics, et dans le champ de la formation pour les professionnels.

**Isabelle LONVIS-ROME** a déclaré « Les violences faites aux femmes concernent toute la société. Nous avons toutes et tous une responsabilité dans ce combat. Après l'engagement fort pris le 25 novembre dernier, La Poste signe aujourd'hui une convention avec la FNCIDFF visant à la fois à la réinsertion professionnelle des femmes victimes et au relai de campagnes de communication pour informer les femmes sur les dispositifs existants. Je salue l'initiative de La Poste qui participera à ce que les femmes victimes de violences reprennent leur envol.

Je me félicite que de plus en plus d'entreprises s'engagent et prennent leur part pour éradiquer ce fléau. »

**Philippe WAHL, a déclaré** « Comptant plus de 90 000 collaboratrices, le groupe La Poste est fortement engagé en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il se mobilise depuis longtemps dans la lutte contre les violences faites aux femmes avec de nombreux dispositifs d'accompagnement et de protection pour les postières victimes et en participant aux campagnes citoyennes d'information sur les numéros d'appel d'urgence. Parce que La Poste se veut utile et au service de toutes les femmes victimes de violences, nous réaffirmons aujourd'hui notre engagement et amplifions notre mobilisation, en accompagnant les femmes victimes vers l'emploi et en informant sur les structures de soutien dans nos milliers de bureaux »

**Danielle BOUSQUET, a déclaré** « La Fédération nationale des 98 centres d'information sur les droits des femmes et des familles, premier réseau d'information des femmes sur leurs droits et acteur majeur de la lutte contre les violences faites aux femmes, se réjouit pleinement de ce partenariat national avec la Poste qui permettra de soutenir l'action des CIDFF dans l'accompagnement des femmes vers leur autonomie financière et professionnelle. Ce partenariat permettra également le relais, dans les bureaux de poste, de la communication sur les actions menées par les CIDFF en direction des femmes, notamment les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. »

### **A propos du groupe La Poste :**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

**Contact presse** : [service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr) – 01 55 44 22 37

### **À propos du réseau des CIDFF :**

Les CIDFF constituent le premier réseau d'information des femmes sur leurs droits. Grâce à un maillage territorial fort de 2 400 permanences (en 2022), les 98 CIDFF, présents sur l'ensemble du territoire, y compris en Outremer, mettent leurs équipes professionnelles au service des femmes, dans le cadre d'une approche globale, transversale et féministe.

Les CIDFF proposent une information juridique (droits, parcours judiciaire, dispositifs de protection, aides sociales) ainsi qu'un accompagnement personnel et social, gratuit et confidentiel, dans les domaines de l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'insertion socioprofessionnelle, la parentalité, l'éducation et la citoyenneté, la santé.

Les équipes des CIDFF sont constituées de professionnel·les : juristes, conseiller·es en insertion professionnelle, psychologues... Tous·tes sont formé·es à la problématique des violences sexistes et sexuelles.

**Contact presse** : [presse@fncidff.fr](mailto:presse@fncidff.fr) - 01 42 17 12 16